

Procès-verbal

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

*Le mercredi 17 avril 2019, à 19h*

*Bibliothèque Saint-Denys-Garneau*

*10, rue des Étudiants*

**Présences**

Julie Guilbeault  
Rachel Beauregard  
Jean-François Bédard  
Julie Bérubé  
Mélanie Raymond  
Marie-Ève Magnan  
Marie-Hélène D'Astous  
Mme Andrée-Anne Roy

Marie-Pier McMahon  
Isabelle Mélancon-Pelletier  
Josée Ouellette  
Lise Rivard  
Annick Pelletier  
Marie-Noëlle Rainville

**Direction**

Catherine Bégin, direction

**Absences**

Marie-Claude Nadeau  
Maryse Roberge  
Anik Pépin

Séverine Parent  
Isabelle Morin

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Catherine Bégin et Julie Guilbeault souhaitent la bienvenue à tous. Le quorum est confirmé. La séance débute à 19h00.

**2. Questions du public**

Aucune intervention.

**3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

Le point suivant est ajouté en varia : Questionnement sur le budget.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marie-Noëlle Rainville et appuyée par Rachel Beauregard.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/04/54

**4. Lecture et acceptation du procès-verbal du C.É du 28 mars 2019**

L'adoption du procès-verbal corrigé est proposée par Marie-Noëlle Rainville et appuyée par Julie Bérubé.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/04/55

**5. Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi.

**Consultations et décisions**

**6. Assemblée générale de parents 2019-2020**

La première assemblée générale pour 2019-2020 se tiendra le 18 septembre à 19 h 00.

L'adoption de la date pour l'assemblée générale de parents 2019-2020 est proposée par Julie Bérubé et appuyée par Annick Pelletier.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/04/56

**7. Projet éducatif (suite)**

Catherine Bégin présente en premier lieu les modifications faites depuis le dernier CÉ. Pour la 1<sup>re</sup> orientation qui est d'augmenter les compétences en numératie et en littératie, ont été fusionnées puisqu'elles présentent les mêmes objectifs et indicateurs. Dans la 2<sup>e</sup> orientation « Optimiser l'accompagnement des élèves », il est suggéré de mesurer la motivation des élèves au secondaire à poursuivre des études postsecondaires. Enfin, dans la 3<sup>e</sup> orientation les indicateurs ont été précisés avec davantage de rigueur.

Remarques du conseil d'établissement

Orientation 4

- La sécurité à l'école : Les résultats du sondage sur le nombre d'enfants se disant en sécurité souvent et toujours.
- La reconnaissance du personnel : Les résultats du sondage sur le climat de l'école par le personnel.
- Les activités offertes par la Ville contribuent aussi au sentiment d'appartenance à l'école puisqu'elles sont exclusives à l'école Jacques-Cartier. Les enfants inscrits s'y retrouvent entre eux et le ressentent parfois comme une continuité avec le service de garde.
- Un objectif sur l'amélioration des saines habitudes de vie pourrait être ajouté. En effet, la période d'éducation physique supplémentaire pour augmenter le temps d'activité physique n'apparaît pas. Le volet nutritionnel n'est pas abordé. Le service de garde souligne son rôle de conscientisation quant au contenu des boîtes à lunch.
- La promotion de l'école et le taux de rétention au secondaire sont questionnés.

Pourquoi l'école Saint-Denys-Garneau retient moins d'élèves que les Explorateurs?

Orientation 5

- Les activités de transition : Il existe des activités entre les pavillons, entre les ordres d'enseignement et lors de l'accueil des nouveaux élèves au préscolaire.

## **8. Souper de reconnaissance juin 2018**

Si certains membres n'y tiennent pas, la majorité tient à ce souper. Ce souper est vu comme un moment privilégié afin de souligner l'implication de tous les bénévoles de l'école. Toutefois, dans un souci d'économie, les consommations seront assumées par les membres.

Ce souper aura lieu le 12 juin à 18h30 à la Pizzeria Paquet.

L'adoption du souper de reconnaissance juin 2019 est proposée par Marie-Noëlle Rainville et appuyée par Rachel Beauregard.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/04/57

## **Informations**

### **9. Clientèle 2019-2020 au secondaire**

Le nombre d'élèves inscrits au secondaire ne permet pas l'ouverture de 4 groupes. Il y aura une fermeture de groupe. Les élèves en surplus seront redirigés vers l'école secondaire Roger-Comtois selon les places disponibles règles prévues par la Commission scolaire.

### **10. Mot de la présidente**

Aucun point n'est apporté.

### **11. Mot du comité de parents**

Aucun point n'est apporté.

### **12. Mot de l'OPP**

Jean-François Bédard annonce que plus de 175 billets ont été vendus pour le souper spaghetti. La réponse de la communauté et des commanditaires est exceptionnelle. Elle permettra de tenir l'événement sans déboursier. Les fonds amassés pourront tous être remis pour des activités à l'école.

### **13. Mot des membres de la communauté**

Aucun point n'est apporté.

#### 14. Mot de la direction

Aucun point n'est apporté.

#### Autres sujets

#### 15. Varia

##### **Questionnement sur le budget**

Quand les parents font des collectes de fonds et que l'école reçoit les dons, les sommes amassées sont versées dans un « Fonds à destination spéciale ». Celui-ci est géré à la discrétion de l'école avec autorisation du conseil d'établissement et ne peut être utilisé ou réquisitionné par la Commission scolaire.

#### 16. Fermeture de la rencontre

La levée de l'assemblée est proposée à 21h03 par Annick Pelletier et appuyée par Marie-Noëlle Rainville.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/04/58

---

Julie Guilbeault  
Présidente

---

Marie-Pier McMahon  
Secrétaire